

Education civique : profession, militaire.

mercredi 8 juin 2011, par [la rédaction](#)



Le mardi 7 juin 2011 deux militaires du [Centre du service National de Marseille](#) sont venus présenter le rôle de l'armée en France dans le cadre du programme d'éducation civique et la préparation au DNB.

Le sergent-chef Keusseian de l'armée de l'air et le second maître Pavlik de la marine ont présenté aux 3e2, 3e5, 3e7 les missions de l'armée en France : Lutte contre le terrorisme, interventions militaires dans le cadre de l'[OTAN](#) ou de l'[ONU](#), aide aux populations en cas de catastrophes naturelles et aide aux ressortissants français pris dans des conflits à l'étranger.

Ils ont rappelé aux élèves qu'il y a obligation, pour les garçons et les filles de 16 ans, et ce dans un délai de 3 mois, d'aller se faire recenser à la mairie de son domicile pour pouvoir participer à la [Journée Défense et Citoyenneté](#).

[L'attestation de recensement](#) est obligatoire pour l'inscription à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique.

